



Conseil municipal | Séance du 1 juillet 2021

Extrait du registre des délibérations

Délibération n°2021-07-01-6 | Finances communales - Décision modificative n°4 - Budget annexe du Rive Gauche

Sur le rapport de Monsieur Moysé Joachim

Nombre de conseillers en exercice : 35

Nombre de conseillers présents à l'ouverture de la séance : 25

Date de convocation : 25 juin 2021

L'An deux mille vingt et un, le 01 juillet, à 18h30, le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Joachim Moysé, Maire.

Etaient présents :

Monsieur Joachim Moysé, Madame Anne-Emilie Ravache, Monsieur Pascal Le Cousin, Madame Léa Pawelski, Monsieur Edouard Bénard, Madame Murielle Renaux, Monsieur David Fontaine, Madame Nicole Auvray, Monsieur Didier Quint, Madame Catherine Olivier, Monsieur Gabriel Moba M'Builu, Monsieur Francis Schilliger, Monsieur Dominique Grévrard, Monsieur Hubert Wulfranc, Madame Marie-Pierre Rodriguez, Madame Florence Boucard, Madame Christine Leroy, Monsieur José Gonçalves, Madame Laëtitia Le Behec, Monsieur Mathieu Vilela, Monsieur Grégory Leconte, Madame Aube Grandfond-Cassius, Monsieur Jocelyn Chéron, Monsieur Johan Quérueil, Madame Alia Cheikh, Madame Noura Hamiche.

Etaient excusés avec pouvoir :

Monsieur Ahmed Akkari donne pouvoir à Madame Catherine Olivier, Madame Najia Atif donne pouvoir à Monsieur Edouard Bénard, Madame Agnès Bonvalet donne pouvoir à Madame Nicole Auvray, Madame Juliette Biville donne pouvoir à Monsieur David Fontaine, Monsieur Romain Legrand donne pouvoir à Monsieur Pascal Le Cousin, Madame Carolanne Langlois donne pouvoir à Monsieur Francis Schilliger, Madame Lise Lambert donne pouvoir à Monsieur Johan Quérueil.

Etaient excusés :

Monsieur Brahim Charafi, Madame Sarah Tessier.

Secrétaire de séance :

Monsieur José Gonçalves

Le Conseil municipal,

Vu :

- Le Code général des collectivités territoriales notamment son article L1612-11,
- L'instruction budgétaire et comptable M14,
- La délibération n°2020-12-10-13 du conseil municipal adoptant le budget primitif du budget annexe du Rive Gauche pour l'exercice 2021,
- La délibération n°2021-02-25-04 du conseil municipal adoptant la décision modificative n°1 du budget annexe du Rive Gauche pour l'exercice 2021,
- La délibération n°2021-02-25-18 du conseil municipal adoptant la décision modificative n°2 du budget annexe du Rive Gauche pour l'exercice 2021,
- La délibération n°2021-04-22-4 du conseil municipal adoptant la décision modificative n°3 du budget annexe du Rive Gauche pour l'exercice 2021,

Considérant :

- La nécessité d'ajuster les crédits de dépenses et de recettes,

Décide :

- D'adopter la décision modificative comme suit :

I . SECTION DE FONCTIONNEMENT			
DEPENSES			35 000,00 €
	Nature comptable	chapitre	
■ Achats de prestations et de services	6042	011	22 019,00 €
■ Autres Charges exceptionnelle	678	67	3 000,00 €
■ Autres frais divers	6188	011	4 250,00 €
■ Réceptions	6257	011	950,00 €
■ Autres impôts et taxes	637	011	1 135,00 €
■ Rémunérations intermittents	64131	012	3 646,00 €
RECETTES			35 000,00 €
	Nature comptable	chapitre	
■ Subvention DRAC	74718	74	35 000,00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal adopte à l'Unanimité la délibération, par 33 votes pour.

Pour extrait conforme

Monsieur Joachim Moyse
Maire

Accusé certifié exécutoire

Réception en préfecture : 02/07/2021

Identifiant de télétransmission : 76-217605757-20210701-lmc122793-DE-1-1

Affiché ou notifié le 6 juillet 2021